



LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

LA CFE-CGC AU SEIN DU SECTEUR FERROVIAIRE

Le nom de la Confédération syndicale **CFE-CGC**, qui apparaît régulièrement dans les médias, est connu de tous, mais ses idéaux et son organisation le sont moins par certains salariés. Ce document a pour objectif de présenter le syndicat **CFE-CGC FERROVIAIRE** à tous les salariés du secteur ferroviaire. Plus qu'une simple information, nous avons à cœur de vous exposer nos valeurs et les ambitions qui nous animent ainsi que nos modes d'action.

Le syndicat des agents de maîtrise et des cadres du secteur ferroviaire

CFE-CGC FERROVIAIRE est un syndicat affilié à la **Confédération CFE-CGC** par l'intermédiaire de la **Fédération nationale CFE-CGC des transports** qui regroupe l'ensemble des syndicats CFE-CGC des différents modes de transports (routier, maritime, interurbain et ferroviaire).

CFE-CGC FERROVIAIRE intervient depuis 2017 dans les entreprises relevant de trois conventions collectives :

- La branche ferroviaire, qui réunit les entreprises ayant pour activité principale le transport ferroviaire, la gestion d'infrastructures ferroviaires, la maintenance de matériels roulants et les missions de sécurité ferroviaire ;
- La manutention ferroviaire et travaux connexes, qui s'applique aux entreprises de manutention ou de nettoyage des locaux du réseau ferré national et des voix ferrées d'intérêt local, ainsi que les entreprises fournissant l'assistance aux matériels roulants
- La restauration ferroviaire qui regroupe les entreprises de restauration à bord des trains.

CFE-CGC FERROVIAIRE est un syndicat qui rassemble les salariés du secteur privé et du secteur public, sans distinction de moyens. Les problématiques professionnelles des uns et des autres étant totalement similaires, qu'ils aient un contrat de travail de droit général ou un statut spécifique.

Pour tout savoir sur le **CFE-CGC FERROVIAIRE** :



REJOIGNEZ-NOUS !

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS ...

CFE-CGC FERROVIAIRE EST LE SEUL SYNDICAT COMPOSE EXCLUSIVEMENT D'AGENTS DE MAITRISE ET DE CADRES.

Pourquoi adhérer ...

- Les dirigeants des différentes entreprises françaises sont eux-mêmes très majoritairement regroupés en organisations patronales (Medef, CPME, UTP ...), et bénéficient d'un accompagnement dont ne disposent pas les salariés non syndiqués ...
- Pour disposer d'un accompagnement privilégié et recevoir régulièrement des informations sur vos droits.
- Pour pouvoir militer et :
 - Participer à la vie des instances sociales et ainsi approfondir vos connaissances du monde de l'entreprise
 - Devenir le représentant de vos collègues et défendre leurs intérêts auprès de la Direction
 - Se constituer une expérience professionnelle de premier ordre au travers d'un mandat de représentant du personnel pour un salarié de l'encadrement

... à CFE-CGC FERROVIAIRE ?

- **CFE-CGC FERROVIAIRE** est apolitique et indépendant, s'inscrit dans une démarche « gagnant-gagnant » afin de réconcilier les intérêts des salariés avec ceux de l'entreprise, dans un dialogue constructif et concret ;
- **CFE-CGC FERROVIAIRE** est la seule organisation syndicale catégorielle dédiée aux collègues « agents de maîtrise et cadres » priorisant ainsi les conditions de travail et la rémunération de l'encadrement ;
- De plus **CFE-CGC FERROVIAIRE** dispose d'un centre de formation confédérale permettant :
 - D'acquérir les compétences utiles pour exercer un mandat de représentant du personnel ;
 - De disposer de méthodes et outils dans le cadre du développement personnel (expression orale et gestuelle, communication écrite, ...) ;
- **CFE-CGC FERROVIAIRE** est également le seul syndicat qui met à disposition de ses adhérents, un service gratuit de recours aux conseils d'un avocat dans un contexte professionnel ou strictement privé.

Valeurs



Adhésion



Avantages



Page Web

